

GAMAPP

Grilles d'Analyse de l'Adéquation des Méthodes d'Accompagnement des Personnes Polyhandicapées

L'étude et la construction des grilles d'analyse ont été réalisées sous l'égide du Conseil des Études, des recherches et évaluation de CESAP. Elles ont bénéficié de deux phases test au sein des ESMS de Cesap, des Maisons d'accueil spécialisées de la Fondation John Bost et d'une MAS de l'Association Notre Dame de Joye.

A- Présentation de l'étude

L'accompagnement éducatif ou rééducatif se construit à partir de la connaissance de la personne et de ses spécificités, de la formation et de l'expérience des uns et des autres et de l'analyse partagée des outils, des méthodes, ou approches¹ qui semblent les plus adaptés à la situation de la personne polyhandicapée.

Du fait même de la complexité du polyhandicap, chaque proposition d'accompagnement requiert non seulement une étude individualisée des besoins et potentialités de la personne mais résulte souvent de différentes méthodes mise en œuvre globalement ou en partie voire combinées entre elles. Ces dernières, portées par une philosophie commune, ne s'opposent pas, elles se complètent.

Généralement l'information sur les méthodes est initiée par les professionnels. En revanche la démarche d'analyse se doit d'être partagée entre les parents et tous les intervenants concernés par l'accompagnement de la personne ou du groupe.

Ceci du fait de méthodes qui pourront être utilisées dans les temps de vie quotidienne, d'éducation ou rééducation, en famille ou en établissement.

La démarche d'analyse proposée ici n'est pas une évaluation d'une méthode donnée mais un outil d'aide au repérage de l'adéquation de cette méthode aux caractéristiques de la personne concernée.

Dans le contexte d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, cette démarche d'analyse permet un auto-positionnement de l'équipe sur une méthode donnée au regard de la population accompagnée. Elle permet :

- Aux nouveaux professionnels de comprendre le sens des propositions d'accompagnement ;
- Aux professionnels en fonction d'évaluer la juste adéquation de la méthode pratiquée aux besoins de la personne.

¹ Pour des facilités rédactionnelles, nous utilisons le terme méthode englobant ainsi les notions de méthode, approche, outil ou référentiel d'accompagnement

Cette démarche contribuera au référencement des méthodes pratiquées au sein de la structure.

B- Démarche d'analyse

1. Méthodologie

➤ **L'analyse** peut être :

- informative en général sur la méthode et ses spécificités
- contextualisée pour une personne ou un groupe suivant la situation individuelle ou collective de sa mise en œuvre.

➤ **Les supports**

Grille 1- Analyse de la méthode

- Aide à formaliser la démarche d'analyse
- Formule les arguments du choix de la méthode

En référence :

- à la connaissance actuelle de la méthode, aux études existantes, aux RBPP...
- à ses spécificités

Grille 2 - Caractéristiques de la personne :

Décrit les éléments propres :

- à la personne : ses caractéristiques personnelles
- à son environnement : ses caractéristiques environnementales.

Grille 3 - Adéquation de la méthode aux caractéristiques de la personne

Permet de d'évaluer l'adéquation de la méthode à la situation de la personne pour laquelle elle est envisagée ou déjà mise en œuvre

Annexe bibliographique indissociable du livret GAMAPP

Cesap Formation, Documentation, Ressources - CRMH

Bibliographie et sitographie sur les méthodes, non exhaustives

2. Temporalité de la démarche d'analyse

Avant, pendant ou après le choix et la mise en œuvre de la méthode.

Dans ces trois temporalités, cette démarche sera utile et nécessaire, pour préciser les raisons du choix, en faciliter ainsi le partage et la compréhension, réévaluer la permanence de l'adéquation des méthodes suivies et la nécessité d'éventuels réajustements.

3. Remplissage

- **La Grille 1 - Analyse de la méthode** est remplie par les professionnels (et par les parents lorsqu'ils ont connaissance de la méthode et souhaitent compléter seuls)
- **La Grille 2- Caractéristiques de la personne** est remplie par les parents et les professionnels soit séparément, soit d'emblée ensemble. Dans les deux cas, elle sera, in fine, partagée avec conservation des écarts de réponse.
- **La Grille 3 - Adéquation de la méthode aux caractéristiques de la personne** - est remplie par les professionnels et les parents ensemble.

Chacune de ces grilles est à renseigner pour chaque personne concernée quel que soit le mode de mise en œuvre de la méthode : en situation individuelle ou collective.

Dans tous les cas, une rencontre parents-professionnels sera nécessaire pour valider l'adéquation de la méthode aux caractéristiques de la personne bénéficiaire.

Temps de passation moyen : 2h pour les 2 premières grilles, hors rencontre avec les parents

Il est à noter que la grille 1 une fois complétée, pourra être utilisée pour toutes les personnes concernées par la méthode étudiée.

La grille 2 pourra être complétée à partir de grilles d'observation des caractéristiques déjà existantes.

4. Protection des données

Les données recensées dans GAMAPP sont protégées au même titre que tous les éléments du dossier de l'utilisateur :

- Les parents/ représentants légaux doivent être informés du recours à GAMAPP comme pour tout autre support d'observation/ évaluation.
- Les grilles une fois complétées, devront être scannées et enregistrées dans le dossier de l'utilisateur, après suppression du support papier.

Pour toute question relative à la passation de GAMAPP ou toute suggestion d'amélioration, vous pourrez contacter le groupe de travail à l'adresse suivante :

contact@cesap.asso.fr Objet : GAMAPP

Souhaitant que ces grilles contribuent à l'accompagnement des personnes, nous vous adressons nos sincères salutations.

Anne Marie Boutin, Vice-présidente de Cesap, Présidente du CÉRÉ
Roselyne Brault Tabai, membre du CÉRÉ